

Comme tout le monde le pressentait, le second tour des municipales est reporté



Comme tout le monde le pressentait, le second tour des municipales est reporté

L'accord de tous les partis, de la majorité comme de l'opposition, était unanime pour le report du second tour des élections municipales.

Après consultation des présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, mais aussi après des entretiens avec ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, le président Emmanuel Macron, lors de son allocution télévisée de ce lundi 16 mars, a fait part de sa décision : le report du second tour des municipales, initialement prévu le dimanche 22 mars, avec, comme date probable, le 21 juin prochain.

Après le président de la République, le ministre de l'Intérieur s'est exprimé, il a précisé et complété l'allocution d'Emmanuel Macron.

Dans 30.000 communes environ sur quelque 35.000 au total, les conseillers municipaux ont été élus. Pour Christophe Castaner, « Les élections qui ont été conclues à l'issue du premier tour sont acquises (...) Nul ne comprendrait en effet que les résultats réguliers d'élections organisées conformément aux lois de la République (...) soient remises en cause », a-t-il ajouté. En conséquence, le second tour va concerner uniquement environ 5.000 communes. Pour ces communes, les résultats du premier tour seraient donc validés.